

DECISION DU MAIRE

N° 2026- 350

DÉCISION PORTANT
ATTRIBUTION DE LA
PRESTATION ATELIER
BOXE THAI
A
L'ASSOCIATION CFBC

29 AVRIL 2026
EVS ARCHE EN CIEL

Le Maire de la commune de Mantes-la-Ville,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22, L.2122-23, L.2131-1, L.2334-40 et suivants,

Considérant le projet de programme d'animations à destination des familles que propose l'Espace de vie sociale (EVS) Arche en Ciel pour les vacances scolaires du mois d'avril 2026,

Considérant sa volonté d'y intégrer des animations sportives qui contribuent à prévenir l'exclusion et favoriser l'intégration, l'épanouissement individuel et collectif de ses usagers en encourageant, plus spécifiquement, la construction de relations fortes parents-enfants,

Considérant que la prestation boxe Thaï proposée par l'association « Cross Fit Boxing Club » (CFBC) située Mantes-la-Jolie (78200) – 35, rue Emile ZOLA répond à ces objectifs,

Considérant le devis réalisé par l'association « CFBC » d'un montant de cent soixante euros (160 euros),

Considérant que les crédits sont prévus au budget 2026 pour la prise en charge financière de la prestation par l'EVS Arche en Ciel.

DECIDE

Article 1^{er} :

D'attribuer à l'association « Cross Fit Boxing Club » la prestation Atelier sportifs collectifs familles que programme l'EVS Arche en Ciel le mercredi 29 avril 2026 de 15h30 à 17h30.

Article 2 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa date de transmission au représentant de l'Etat et de sa date de publication et/ou notification, auprès du Tribunal administratif de Versailles.

Article 3 :

La présente décision sera transmise à Monsieur le sous-préfet de Mantes-la-Jolie.

Article 4 :

Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Mantes-la-Ville, le 13 avril 2026

Le Maire,

Sami DAMERGY

Certifié exécutoire après
affichage et envoi au
contrôle de légalité
le : *8/10/2026*

Le Maire,

Sami DAMERGY

